

# **Secrétariat national de recherche et de sauvetage et Programme national de recherche et de sauvetage**

## **A. Aperçu et mandat**

Le Secrétariat national de recherche et de sauvetage (SNRS) a pour but de faire progresser les objectifs du Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS) en coordonnant, en appuyant, en mettant en valeur et en examinant les activités des organismes fédéraux et non fédéraux qui fournissent des services de recherche et de sauvetage (SAR) aux personnes en détresse dans l'ensemble des territoires du Canada.

Le SNRS assure la coordination et le leadership du PNRS. Il relève directement du ministre responsable de la recherche et du sauvetage (MRRS), qui est aussi le ministre de la Défense nationale.

Le SNRS administre également le Fonds des nouvelles initiatives (FNI) de recherche et de sauvetage au nom du MRRS. Le FNI verse chaque année des subventions d'une valeur totale de 8,1 millions de dollars pour améliorer la recherche et le sauvetage au Canada.

Conformément au mandat du SNRS et au récent document-cadre du Conseil du Trésor intitulé « *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* », le regroupement horizontal des programmes oblige le SNRS à travailler quotidiennement en collaboration avec ses clients internationaux, fédéraux, provinciaux et territoriaux afin de continuer à développer, à entretenir et à exploiter un système intégré de SAR. Les membres des six ministères et organismes fédéraux qui ont des responsabilités en matière de SAR forment le Comité interministériel de recherche et de sauvetage (CIRS), qui est présidé par le directeur exécutif du SNRS. Ces six ministères et organismes fédéraux sont : le ministère de la Défense nationale (Forces canadiennes), le ministère des Pêches et des Océans (Garde côtière canadienne), l'Agence Parcs Canada, Environnement Canada (Service météorologique du Canada), le Solliciteur général (GRC), et Transports Canada.

## **B. Priorités essentielles et résultats stratégiques**

### **Priorité essentielle – Le Projet d'initiative de transition stratégique (PITS)**

Le PITS, lancé en avril 2000, a été approuvé par les autorités de SAR et appuyé par des ressources provenant des ministères/organismes du CIRS, du FNI et du SNRS. L'objectif du PITS est de mettre en œuvre les recommandations qui ont été présentées dans le cadre de l'Examen des services d'intervention en recherche et sauvetage, et qui visent à revitaliser le système fédéral de SAR dans un contexte intergouvernemental. L'examen des services d'intervention en recherche et sauvetage a révélé que le programme de SAR, qui est intergouvernemental par nature, n'a pas été géré efficacement en tant que

programme horizontal, et que le SNRS et le CIRS n'ont pas été capables de jouer un rôle efficace à cet égard.

**Activités prévues :**

- ✍ élaborer un énoncé des attentes (loi, directive ou autre instrument).
- ✍ produire une ébauche de Plan fédéral de SAR qui comporte un outil de mesure du rendement et prévoit une coopération fédérale/non fédérale en vue de la création d'un plan canadien de SAR.
- ✍ créer de nouveaux liens de responsabilité pour le CIRS et le SNRS, afin de mettre en place de nouveaux processus et une horizontalité renforcée dans le programme de SAR.
- ✍ mener un effort conjoint pour améliorer la coordination des programmes fédéraux de formation à la recherche et au sauvetage, et coordonner un programme international visant à faire connaître les compétences et le savoir-faire du Canada en matière de recherche et de sauvetage.
- ✍ établir un groupe de travail interministériel sur la standardisation, afin de régler les problèmes d'incompatibilité du matériel et des procédures.
- ✍ tenir des discussions pour intégrer les capacités, les plans et les programmes fédéraux d'atténuation des effets des catastrophes.
- ✍ entreprendre une étude sur l'état de préparation des services fédéraux de SAR, afin de déterminer le degré d'acceptabilité, le rapport coût-efficacité et les autres facteurs qui entrent en jeu dans l'état de préparation.

Lorsqu'il sera terminé en 2002-03, le PITS nous aura fourni le cadre dont nous avons besoin pour une meilleure gestion horizontale du programme canadien de SAR.

**Résultat stratégique 1 : Maintenir un programme national de SAR cohérent et efficace, c'est-à-dire :**

- 1.1 Élaborer et coordonner un programme national de SAR qui est structuré horizontalement.
- 1.2 Établir des liens plus étroits avec les partenaires non fédéraux.
- 1.3 Améliorer la qualité, la représentativité et la recevabilité des projets proposés aux administrateurs du Fonds des nouvelles initiatives (FNI) de recherche et de sauvetage.
- 1.4 Renforcer la capacité du programme de prévention en matière de recherche et de sauvetage.
- 1.5 Tenir et mettre à jour le Registre canadien des radiobalises, et communiquer les informations aux intervenants.

**Résultat stratégique 2 : Veiller à ce que le grand public et les spécialistes de la recherche et du sauvetage soient bien informés, c'est-à-dire :**

- 2.1 Améliorer les outils de communication et de coopération entre les organismes nationaux et internationaux de recherche et de sauvetage.

- 2.2 Obtenir des informations sur la SAR et les communiquer aux spécialistes de la recherche et du sauvetage, au grand public et aux partenaires internationaux grâce à un usage accru des technologies de l'information.
- 2.3 Amplifier l'échange d'informations et d'expertise grâce au congrès annuel et à la foire commerciale SARSCÈNE.

**Résultat stratégique 3 : Maintenir des partenariats efficaces avec des organismes nationaux et internationaux, c'est-à-dire :**

- 3.1 Participer à des forums nationaux et internationaux.
- 3.2 Lancer et appuyer des initiatives canadiennes de maintenance et de développement du système international de localisation par satellite COSPAS-SARSAT.

**Résultat stratégique 4 : Préserver l'efficacité, l'efficience et le bon fonctionnement du SNRS, c'est-à-dire :**

- 4.1 Régler les problèmes de gestion des ressources humaines.
- 4.2 Optimiser l'usage des technologies de l'information pour réaliser les objectifs du programme et accroître son efficience.
- 4.3 Examiner et mettre à jour les accords de soutien administratif.

**Ressources requises pour réaliser les priorités essentielles et obtenir les résultats stratégiques**

**Tableau 1 : Détail des besoins en personnel (ETP) par ministère**

	Estimations 2001-02	Prévisions 2002-03	Prévisions 2003-04	Prévisions 2004-05
Secrétariat national de recherche et de sauvetage	19,5	19,5	19,5	20
Environnement Canada	14	14	14	14
Ministère des Pêches et des Océans*	S/O	S/O	S/O	S/O
Ministère de la Défense nationale	806	746	681	679
Agence Parcs Canada*	S/O	S/O	S/O	S/O
Transports Canada	7	7	7	7
Gendarmerie royale du Canada*	S/O	S/O	S/O	S/O
<b>Total</b>	<b>846,5</b>	<b>786,5</b>	<b>721,5</b>	<b>720,0</b>

*Nota:*

\* P&O, APC et GRC ? Les renseignements sur les ETP ne sont pas disponibles.

**Tableau 2 : Coûts (en milliers de dollars) du Programme national de recherche et de sauvetage**

	Estimation s 2001-02	Prévision s 2002-03	Prévision s 2003-04	Prévision s 2004-05
Secrétariat national de recherche et de sauvetage	10 377	10 389	10 402	10 415
Environnement Canada	985	985	985	985
Ministère des Pêches et des Océans *	140 193	103 493	93 393	93 393
Ministère de la Défense nationale **	251 921	296 128	115 158	128 562
Agence Parcs Canada ***	4 929	4 929	4 929	4 929
Transports Canada	970	985	985	1 000
Gendarmerie royale du Canada ****	S/O	S/O	S/O	S/O
<b>Total</b>	<b>373 375</b>	<b>416 909</b>	<b>225 852</b>	<b>239 284</b>

Nota :

\* P&O ? Les chiffres des AF 2000-2003 excluent les immobilisations pour les activités courantes et prévues du programme de remplacement des canots de sauvetage (proposition de la Sécurité maritime), ainsi que les immobilisations pour les navires polyvalents.

\*\* MDN ? dépenses d'immobilisations/hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage Prévisions pour l'année financière 2001-02, 128,5M\$; prévisions pour l'AF 2002-03, 175,2 M\$; prévisions pour l'AF 2003-04, 8,6 M\$; prévisions pour l'AF 2004-05, 0,3 M\$.

\*\*\* APC ? Les estimations des salaires reflètent la nature multifonctionnelle du Service des gardes de parc.

\*\*\*\*La GRC effectue des opérations de SAR au sol et dans les eaux intérieures des zones qui relèvent de sa compétence, conformément aux accords conclus avec les provinces, les territoires et les municipalités sur les services policiers. Les statistiques sur les opérations de SAR au sol sont conservées par l'autorité responsable.

**Tableau 3 : Estimations (en milliers de dollars) pour le Secrétariat national de recherche et de sauvetage**

	Estimation s 2001-02	Prévision s 2002-03	Prévision s 2003-04	Prévision s 2004-05
Fonctionnement et entretien (F&E)	1 967	1 979	1 992	2 005
Immobilisations	6 895	7 949	8 195	8 195
Subventions et contributions	1 515	461	215	215
<b>Total</b>	<b>10 377</b>	<b>10 389</b>	<b>10 402</b>	<b>10 415</b>

Nota :

Immobilisations de 8 195 000\$ ? Comprend 8,1M\$ d'immobilisations pour le FNI et le SNRS (95 000 \$).

Subventions et contributions de 215 000\$? Comprend la portion canadienne des coûts du Secrétariat COSPAS-SARSAT.

AF 2001-2002 ? Immobilisations réduites et subventions et contributions augmentées de 1,3 M\$ pour refléter les contributions du FNI aux provinces et aux territoires.

AF 2002-2003 ? Immobilisations réduites et subventions et contributions augmentées de 246 000\$ pour refléter les contributions du FNI aux provinces et aux territoires et comprend la portion canadienne des coûts du Secrétariat COSPAS-SARSAT (approximativement 215 000\$) pour un total de 461 000\$.

Pour de plus amples renseignements sur le SNRS, consultez le site Web à l'adresse suivante : [www.snrs.gc.ca](http://www.snrs.gc.ca)